

Editorial

Sommaire

Editorial.....	1
Atelier de vulgarisation de la nouvelle loi statistique du Burundi et de ses textes d'application.....	2
Atelier de formation nationale sur la communication et la diffusion des résultats du Recensement Général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE) au Burundi.....	4
Réunion de présentation et de consultation des parties prenantes sur le manuel de gestion des plaintes sensibles.....	6
Atelier de validation du cadre méthodologique de production des statistiques des faits d'état civil.....	7
Atelier de validation des profils socio-économiques des provinces du Burundi.....	8
Atelier-retraite de validation de la base de données des statistiques du commerce extérieur de l'année 2024.....	9
Atelier de validation de la base de données des statistiques du commerce international de marchandises du premier trimestre 2025.....	10
Production des Comptes Nationaux Trimestriels du troisième et quatrième trimestre de 2024, aux prix courants et en volumes chaînés en référence à l'année 2005, optique de la production, selon le SCN 1993.....	11
Atelier de développement de la méthodologie et outils de production des statistiques des faits d'état civil	12



M. Nicolas NDAYISHIMIYE
Directeur Général de l'INSBU

La Direction Générale de l'Institut National de la Statistique du Burundi à travers le Service Publication, Diffusion et Communication du Département de la Coordination, de la Diffusion et de la Coopération a le plaisir de mettre à la disposition du public la NewsStat du deuxième trimestre de l'année 2025, c'est-à-dire d'avril à juin 2025.

La présente NewsStat relate les activités phares réalisées au sein de l'INSBU.

Il s'agit principalement des ateliers de formation, de validation des publications statistiques et des outils de collecte.

D'une manière exceptionnelle, cette NewsStat présente les activités liées à la validation des profils socio-économiques des dix huit provinces du Burundi, selon l'ancien découpage administratif et celles liées à la validation du cadre méthodologique de production des statistiques des faits d'Etat Civil au Burundi.

L'Institut National de la Statistique du Burundi renouvelle son engagement de produire la NewsStat sur une fréquence trimestrielle. Toutes les observations et suggestions de la part des lecteurs sont les bienvenues pour améliorer les éditions ultérieures.

Le Directeur Général de l'INSBU

NDAYISHIMIYE Nicolas.-

ATELIER DE VULGARISATION DE LA NOUVELLE LOI STATISTIQUE DU BURUNDI ET DE SES TEXTES D'APPLICATION



décret No 100/153 du 16 novembre 2022 portant création, attributions, composition et règles de fonctionnement de l'autorité statistique nationale (Institut National de la Statistique du Burundi, en sigle INSBU).

Dans son allocution d'accueil, la Conseillère du Gouverneur de la province de Gitega en charge de l'administration et des finances a indiqué que, pour se développer, la province a besoin de données fiables et actualisées car les statistiques constituent une

boussole qui guide la planification.

Elle a fait savoir que la nouvelle loi statistique établit un cadre clair pour la collecte, traitement et diffusion des données statistiques officielles et a invité tous les participants de s'en approprier.

Prenant la parole, le délégué de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique, a rappelé que la nouvelle loi statistique a été promulguée en 2023 et que cela marque une étape significative dans la modernisation et le développement du Système Statistique National (SSN).

Il a indiqué que cette nouvelle loi renforce l'indépendance des producteurs et utilisateurs des données statistiques officielles et que ces dernières constituent le pilier de la bonne gouvernance.

Il a fait savoir que le cadre légal permet d'améliorer la coordination des acteurs du Système Statistique National en soulignant que ce cadre légal va aider à avoir l'accès équitables entre tous les acteurs du SSN aux informations statistiques.

Il a terminé son discours en précisant que la nouvelle loi statistique renforce la transparence et la confiance dans les données produites au niveau national.

Avec l'appui financier de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), l'Institut National de la Statistique du Burundi (INSBU) a organisé, jeudi 26 juin 2025, un atelier de vulgarisation de la nouvelle loi statistique du Burundi et de ses textes d'application.

Les objectifs de cet atelier étaient :

- Présenter aux participants le contenu de la nouvelle loi statistique ;
- Présenter aux participants le champ d'application de la nouvelle loi statistique ;
- Informer les participants sur les principes fondamentaux contenus dans la nouvelle loi statistique ;
- Informer les participants sur l'importance d'un cadre statistique moderne pour supporter le développement économique et social ;
- Présenter le contenu de deux textes d'application: le décret No 100/152 du 16 novembre 2022 portant création, attributions, composition et règles de fonctionnement du Comité National de l'Information Statistique (CNIS) et

Dans son allocution d'ouverture, au nom du Directeur Général de l'INSBU, Monsieur DUNIA Prudence, Directeur Technique à l'INSBU a fait savoir que la nouvelle loi statistique promulgué en 2023 a déjà subi trois révisions car la première date de 2007.

Il a souligné que la nouvelle loi statistique définit les principes fondamentaux et le cadre institutionnel applicables au développement, à la production et à la diffusion des statistiques officielles, ainsi que les modalités de coordination du SSN.

Le Directeur Technique a fait savoir que l'INSBU en tant qu'organe central de coordination du SSN, est



le partenaire privilégié dans la mise en œuvre de la loi statistique et qu'il s'engage à accompagner tous les acteurs à travers des sessions de formation, des ateliers de sensibilisation et un soutien technique continu.

Il a terminé son discours en remerciant tous les partenaires au développement pour leur appui, et de façon particulière la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique qui a financé l'atelier.

Au cours de cet atelier, trois présentations ont été réalisées. Il s'agit de :

- La présentation sur l'importance d'un cadre statistique moderne pour supporter le développement économique et social ;

- La présentation de la loi statistique ;
- La présentation des deux textes d'application de la loi statistique du Burundi.

Après les présentations, les échanges fructueux ont suivi et les présentateurs appuyés par le Directeur Technique à l'INSBU ont eu l'occasion de répondre aux questions des participants.

Après les échanges, les recommandations suivantes ont été formulées :

A l'INSBU :

- Décentraliser les Comités Techniques de l'Information Statistique jusqu'au niveau administratif local.

A l'administration :

- Demander aux ONGs et partenaires au développement de faire la restitution des résultats des enquêtes réalisées sur terrain ;
- Plaider pour l'obtention d'une ligne budgétaire en faveur des données statistiques au niveau local.

Aux acteurs du SSN :

- Comprendre l'intérêt des données statistiques.

**Les statistiques
sont indispensables
et constituent un
préalable à la mise
en oeuvre des poli-
tiques de lutte con-
tre la pauvreté.**

ATELIER DE FORMATION NATIONALE SUR LA COMMUNICATION ET LA DIFFUSION DES RESULTATS DU RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION, DE L'HABITAT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE (RGPHAE) AU BURUNDI



tion nationale était de renforcer les compétences du personnel précité, en matière de préparation des

a remercié le Secrétariat de la Communauté est Africaine basée à Arusha pour avoir répondu positivement à la demande d'appui financier, et Paris21 pour sa collaboration et son appui technique.

Il a encouragé les participants à s'impliquer activement, à poser des questions, à partager leurs points de vue et à faire preuve de créativité afin de transformer la manière dont le pays comprend et utilise les données du recensement.

Prenant la parole, Monsieur Philippe Gafishi, Directeur adjoint par intérim de Paris21, intervenant virtuellement, s'est réjoui que la formation ait pu se tenir.

Conformément au calendrier des activités de la Communauté Est Africaine pour janvier à juin 2025, et avec l'appui technique de Paris21, une formation sur la communication et la diffusion des résultats du Recensement Général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE) a été organisée à l'intention du personnel de l'Institut National de la Statistique du Burundi (INSBU), du personnel du Bureau Central du recensement (BCR) et du personnel du Ministère des Affaires de la Communauté Est Africaine, de la Jeunesse, des Sports et de la Culture. Cette formation a eu lieu du 16 au 20 juin à Bujumbura.

L'objectif principal de cette forma-

supports de diffusion du Recensement 2024, de communication et de dissémination des produits du recensement afin d'élargir leur utilisation, leur accessibilité et leur impact.

Dans son discours de bienvenue, le Directeur Général de l'INSBU



Il a souligné que le processus des données n'est complet que lorsqu'elles sont utilisées pour la planification, la recherche et la prise de décisions.

Il a mis l'accent sur l'importance de la diffusion et de la communication des résultats du recensement, et a encouragé l'Institut National de la Statistique à bien s'y imprégner et à exceller dans la diffusion des données statistiques.

Il a remercié le Secrétariat de la Communauté Est Africaine pour sa collaboration continue, et a invité les participants à tirer le meilleur parti de la formation, à apprendre et partager les meilleures pratiques.

Au nom de la Secrétaire Générale de la CEA, Madame Veronica Nduva, Madame Doreen Nakure, Experte en Communication et Plaidoyer du Programme Régional de Statistiques pour les Résultats en Afrique de l'Est (EARSForR) au sein du Secrétariat de la Communauté Est Africaine a félicité l'équipe de l'INSBU et du BCR, en général, pour avoir bien mené les activités du Recensement 2024 et en particulier, pour avoir publié à temps les résultats préliminaires conformément à la feuille de route.

Elle a encouragé les participants à tirer pleinement parti de cette formation en appliquant les meilleures pratiques en matière de communication et de diffusion et a souhaité des débats fructueux et un bon séjour à tous les participants.

Après les discours, les activités proprement dites ont commencé et les sessions suivantes ont été couvertes :

- Comprendre le cycle du RGPHAE ;

- Apprentissage entre pairs – Stratégie ougandaise de 2024 ;
- Rôles dans la diffusion ;
- Cartographie des parties prenantes ;
- Ce que les citoyens doivent savoir ;
- Messages du recensement ;
- Lien entre variables et métadonnées ;
- Narration de données et visualisation ;
- Outils de visualisation ;
- Narration à partir des données ;
- Bonnes pratiques de communication et gestion de crise ;
- Utilisation des réseaux sociaux – Expérience de l'Ouganda ;
- Réutilisation de contenu pour les réseaux sociaux ;
- Mise en œuvre d'une stratégie de diffusion.

Lors de cette formation, les participants ont constaté qu'il y a un besoin de formations régulières pour renforcer les compétences en communication, plaidoyer et diffusion des statistiques ainsi qu'une nécessité de mettre à jour la stratégie de communication et de diffusion des résultats du recensement.

A la fin de la formation, des recommandations ont été émises à l'endroit de l'INSBU et du BCR :

- Renforcer continuellement les capacités du personnel par des formations internes ;
- Mettre à jour la stratégie de communication et de diffusion des résultats du recensement et la partager avec la CEA pour avis.

REUNION DE PRESENTATION ET DE CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES SUR LE MANUEL DE GESTION DES PLAINTES SENSIBLES AUX EXPLOITATIONS ABUS SEXUELS ET HARCELEMENTS SEXUELS



- Garantir l'accès à des voies sûres de plainte ainsi qu'à des mécanismes de recours adaptés, dans une approche centrée sur la victime ;
- Assurer une coordination efficace entre les différentes parties prenantes, dans un cadre harmonisé.

Il a conclu son intervention en invitant les participants à prendre activement part aux travaux, dans un esprit de collaboration, de transparence et de responsabilité partagée.

Après la présentation de Madame Priscille MUNEZERU, Chef du Service des Études et Statistiques Démographiques et de Santé à l'INSBU, et Spécialiste des questions sociales et de Violences Basées sur le Genre (VBG) au sein de l'Unité de Gestion du Projet (UGP), les participants ont travaillé en groupes dans le but d'améliorer le contenu du manuel.

Les participants ont eu l'occasion d'échanger et de faire des commentaires, et les observations suivantes ont été formulées :

- Ajouter le mot « Zone » sur la fiche de renseignement de la plainte ;
- Ajouter sur la fiche les signatures des autres membres du comité de MGP ;
- Prévoir dans le plan d'action du MGP, les frais du fonctionnement de ces comités provinciaux ;
- Analyser la possibilité d'ajouter d'autres membres du comité de MGP comme les juges, les médecins et les services de prise en charge.

Dans son mot de clôture de la réunion, au nom du DG de l'INSBU, Monsieur Noé NDUWABIKE, Chargé du Suivi évaluation dans le projet PROSTATBU a exprimé sa profonde reconnaissance à l'endroit des participants pour leur engagement et leurs contributions de qualité à l'amélioration du document de MGP.

Signalons que Les Conseillers des Gouverneurs chargés des

L'Institut National de la Statistique du Burundi (INSBU) à travers l'Unité de Gestion du Projet Régional de Statistiques pour les Résultats de l'Afrique de l'Est au Burundi (PROSTATBU), a organisé à Bujumbura, en date du 11 juin 2025, une réunion de présentation et de consultation des parties prenantes sur le manuel de gestion des plaintes sensibles aux exploitations, abus sexuels et harcèlements sexuels.

L'objectif principal de cette réunion était de présenter et de valider le Manuel de Gestion des Plaintes normales et des plaintes sensibles (MGP) en intégrant les contributions des parties prenantes.

Dans son mot d'ouverture, le Directeur Général de l'INSBU et Coordonnateur du projet PROSTATBU, Monsieur Nicolas NDAYISHIMIYE a souligné que ce manuel constitue un outil normatif, opérationnel et pédagogique, dont les objectifs sont :

- Renforcer la prévention et la réponse face à l'exploitation, aux abus sexuels (EAS) et au harcèlement sexuel (HS) au sein des institutions et projets ;
- Clarifier les rôles, responsabilités et procédures pour une prise en charge diligente et respectueuse des survivants ;

ATELIER DE VALIDATION DU CADRE METHODOLOGIQUE DE PRODUCTION DES STATISTIQUES DES FAITS D'ETAT CIVIL

En collaboration avec le Ministère de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique (MIDCSP) et avec l'appui financier du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Institut National de la Statistique du Burundi (INSBU) a organisé en date du 10 juin 2025, à Bujumbura, un atelier de validation du cadre méthodologique de production des statistiques des faits d'état civil du Burundi.

Les objectifs de cet atelier étaient de :

- Présenter et examiner le projet de cadre méthodologique ;
- Recueillir les observations et recommandations des participants ;
- Finaliser et valider en interne le cadre pour une mise en œuvre harmonisée au niveau national et régional.

Dans son mot d'ouverture, le Directeur Général de l'INSBU, Monsieur NDAYISHIMIYE Nicolas a encouragé les participants à contribuer activement aux échanges, soulignant l'importance cruciale de disposer de données fiables

pour éclairer la planification, le suivi et l'évaluation des politiques publiques.

Il a également insisté sur le rôle central que jouent ces données dans l'amélioration de la prise de décision. Pour conclure, il a formulé des vœux de plein succès pour les travaux de l'atelier.

Prenant la parole, Monsieur Valentin NAHIMANA, Directeur Général de l'Administration du Territoire, de l'Éducation Civique et des Collectivités Locales, a présenté une communication sur le système d'enregistrement des faits d'état civil et de gestion de l'identité.

Il a illustré son propos par un schéma décrivant les différents faits d'état civil, tout en mettant en exergue le rôle essentiel que jouent les statistiques d'état civil dans la planification et a également insisté sur la nécessité de renforcer la coordination institutionnelle pour garantir la fiabilité et l'exhaustivité des données collectées.

Par la suite, Madame Priscille MUNEZERO, Chef du Service des Études et Statistiques Dé-

mographiques et de Santé, a présenté le document soumis à validation et a précisé que ce document s'articule autour de sept chapitres, et a invité les participants à se répartir en deux groupes de travail pour en assurer une relecture critique et une amélioration collective.

C'est après la relecture critique et une amélioration collective que le cadre méthodologique de production des statistiques des faits d'état civil du Burundi a été validé en interne moyennant l'intégration des observations formulées, en vue de sa validation finale par le Comité Technique de l'Information Statistique (CTIS).

Clôture de l'atelier, le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique du Burundi (INSBU) a exprimé sa profonde reconnaissance à l'endroit des participants pour leur engagement et leurs contributions de qualité à l'élaboration du cadre méthodologique de production des faits d'état civil.

Il a terminé son mot de clôture en remerciant sincèrement le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) pour son appui financier.

ATELIER DE VALIDATION DES PROFILS SOCIO-ECONOMIQUES DES PROVINCES DU BURUNDI

L'Institut National de la Statistique du Burundi (INSBU), à travers son Service de Coordination et de Coopération Statistique (SCCS), a organisé du 28 au 30 mai 2025, un atelier national de validation des profils socioéconomiques des provinces du Burundi.

La rencontre, qui s'est tenue à Gitega, visait à renforcer la qualité, la cohérence et la comparabilité des documents produits par les bureaux provinciaux.

Les profils socioéconomiques provinciaux sont des outils essentiels qui regroupent des données quantitatives et qualitatives provenant de différentes institutions du Système Statistique National.

Ils offrent un aperçu global et détaillé des réalités sociales, économiques et démographiques par province, en tenant compte de critères de désagrégation comme l'âge, le sexe ou la commune.

Ces documents permettent aux décideurs publics, aux partenaires techniques et financiers ainsi qu'aux citoyens, de mieux comprendre les dynamiques territoriales pour une planification fondée sur des preuves.

L'atelier a rassemblé des cadres de l'INSBU et des représentants des 18 provinces, répartis en six groupes de travail.

Après une première journée consacrée à l'analyse méthodologique du profil de la province de Ngozi à titre d'exemple, les deux journées suivantes ont permis une analyse critique de l'ensemble des profils.

Les groupes ont examiné la pertinence des indicateurs, l'actualité des données, la rigueur des sources citées et le respect du canevas proposé.

Les travaux ont mis en évidence plusieurs défis :

- divergence des formats utilisés;
- absence de données dans certains secteurs clés (éducation, santé, état civil, économie);
- difficulté d'accès aux sources administratives locales.

Cette situation rendait la comparaison entre provinces complexe, d'où la nécessité d'une standardisation des outils et des méthodes.

À l'issue de l'atelier, les participants ont formulé plusieurs recommandations fortes, dont :

- La mise en place et la validation rapide d'un canevas harmonisé officiel;
- Le renforcement de la collaboration interinstitutionnelle avec les ministères sectoriels;
- L'appui technique régulier de l'INSBU aux bureaux provinciaux, et la finalisation urgente des profils 2022-2023 et 2023-2024.

Ce processus marque une étape clé dans l'amélioration de la qualité des statistiques territoriales, pierre angulaire d'une gouvernance basée sur des données fiables et comparables.

Pour la promotion des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication dans la statistique, l'Institut National de la Statistique du Burundi encourage l'utilisation des androids, des smartphones et des tablettes comme de meilleurs outils de collecte des données statistiques.

ATELIER-RETRAITE DE VALIDATION DE LA BASE DE DONNEES DES STATISTIQUES DU COMMERCE EXTERIEUR DE L'ANNEE 2024

Du 22 au 28 mai 2025, l'Institut National de la Statistique du Burundi (INSBU) a organisé un atelier – retraite de validation de la base de données des statistiques du commerce extérieur pour l'année 2024.

Cet atelier-retraite dont les objectifs étaient d'apurer la base de données annuelles des statistiques du commerce extérieur pour l'année 2024, de valider la base et de mettre ladite base à disposition des services utilisateurs pour exploitation a eu lieu à Gitega.

Dans son mot d'ouverture, le Chef de Service Conjoncture et Commerce Extérieur à l'INSBU, Monsieur Jean Claude SIBOMANA qui a représenté le Directeur Général de l'INSBU a souhaité la bienvenue aux participants et les a exhortés à fournir des efforts pour atteindre les objectifs fixés.

Le Chef de Service Conjoncture et Commerce Extérieur à l'INSBU a terminé son allocution en sollicitant la pleine participation de tout un chacun.

Lors de cet atelier-retraite, l'apurement a consisté notamment en :

- L'intégration des données ex-

ternes de la base de l'OBR (exportation de l'or et du thé, l'importation de l'électricité et la réexportation du kérosène);

- La vérification des incohérences qui consiste à corriger les erreurs éventuelles;
- Le remplissage des champs incomplets.

Après les activités de cet atelier-retraite différentes recommandations ont été formulées.

Au Système Statistique National :

- Organiser un atelier d'échange avec toutes les parties prenantes impliquées dans l'enregistrement et la liquidation des déclarations douanières ;
- Organiser régulièrement et à temps les atelier-retraites de validation en vue de respecter le calendrier de publication en vigueur.

A l'Office du Thé du Burundi

- Pointer du doigt les pays de destination du thé burundais vendu aux enchères à Mombassa.

Dans son allocution de clôture des activités de cet atelier-

retraite, le Directeur Technique de l'INSBU, Monsieur DUNIA Prudence a remercié le Gouvernement du Burundi, qui, à travers l'INSBU, ne ménage aucun effort dans le souci de l'amélioration de la production des statistiques.

Il a également remercié les institutions partenaires qui consacrent leur temps en cette activité d'apurement et de validation des bases des données du commerce extérieur ainsi que les participants pour le travail accompli.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE DU BURUNDI



Quartier INSS, Avenue de l'Aviation,
No6, B.P. 1156 BUJUMBURA

Tél: (+257) 22222149/ 22226729,
22226734/35, FAX: (+257) 222222635,

E-Mail: ins.burundi@insbu.bi, Site

Web: www.insbu.bi,

Twitter: @INSBURUNDI

ATELIER DE VALIDATION DE LA BASE DE DONNEES DES STATISTIQUES DU COMMERCE INTERNATIONAL DE MARCHANDISES DU PREMIER TRIMESTRE 2025

Du 19 au 21 mai 2025, à Gitega, l'Institut National de la Statistique du Burundi (INSBU) a organisé un atelier de validation de la base de données des statistiques du commerce extérieur du premier trimestre 2025.

Dans son allocution d'ouverture, le Chef de Service Conjoncture et Commerce Extérieur à l'INSBU, Monsieur Jean Claude SIBOMANA a souhaité la bienvenue aux participants et a présenté l'objectif de l'atelier ainsi que le programme des activités.

Après le mot d'ouverture du chef de service, les participants à l'atelier ont commencé le travail proprement dit qui consistait à l'apurement et à la validation des données contenues dans la base sous analyse.

Durant cet atelier, les actions suivantes ont été réalisées :

- Intégration des données externes à la base a été effectuée. Il s'agissait d'introduire dans la base de l'INSBU les importations de l'électricité, les exportations du thé et la réexportation du kérosène. Parmi les données externes se trouve l'or mais pour ce premier trimestre, il n'y a pas eu d'or;
- Apurement de la base de données sous étude, variable par variable afin de déceler les erreurs ou anomalies éventuelles dans le but de les corriger, les redresser et compléter les différents champs incomplets;
- Analyse du contenu des tableaux de publication pour les différentes institutions présentes;
- Production des tableaux de publication pour

chaque institution.

Après les activités, une recommandation à l'INSBU a été formulée:

- Faire plus d'efforts pour rendre disponible les fonds à temps afin d'éviter les retards dans les publications.

Dans son mot de clôture de l'atelier, le Chef de Service Conjoncture et Commerce Extérieur à l'INSBU, Monsieur Jean Claude SIBOMANA, au nom du Directeur Général de l'Institut National de la Statistique du Burundi (INSBU) a tenu à remercier tous les participants à l'atelier pour le travail accompli.

Adhésion du Burundi à de grandes initiatives statistiques

- ♦ **Le Cadre Stratégique Regional de Référence pour le Renforcement des Capacités statistiques;**
- ♦ **La Charte africaine de la Statistique;**
- ♦ **La Stratégie d'Harmonisation des Statistiques en Afrique (SHaSA);**
- ♦ **La Stratégie Africaine pour la mise en œuvre du SCN 2008;**
- ♦ **Les stratégies régionales de développement de la statistique des communautés économiques régionales (CEEAC, COMESA, CEA).**

PRODUCTION DES COMPTES NATIONAUX TRIMESTRIELS DU TROISIEME ET QUATRIEME TRIMESTRE DE 2024, AUX PRIX COURANTS ET EN VOLUMES CHAINES EN REFERENCE A L'ANNEE 2005, OPTIQUE DE LA PRODUCTION, SELON LE SCN 1993

Faisant référence au mémorandum d'entente du 14 novembre 2024 signée entre la Banque de la République du Burundi (BRB) et l'Institut National de la Statistique du Burundi (INSBU) relatif à la production des Comptes Nationaux Trimestriels (CNT) aux prix courants et en volumes chaînés, optique de la production, selon le Système de Comptabilité Nationale 1993 (SCN 1993), l'INSBU a organisé l'atelier sur la production des CNT aux prix courants et en volumes chaînés des deux derniers trimestres de 2024, troisième et quatrième trimestre de 2024 (T3-2024 et T4-2024). Cet atelier s'est déroulé à Bujumbura, du 12 au 23 Mai 2025.

L'atelier avait pour objectif de :

- Améliorer, actualiser la maquette et produire les résultats des CNT aux prix courants et en volumes chaînés en référence de 2005, du T1-2005 au T4-2024, optique de la production, selon le SCN 1993;
- Rédiger la note d'analyse des CNT aux prix courants et en volumes chaînés du T4-2024 et la note méthodologique y relative ;
- Renforcer les capacités des membres du comité élargi pour la production des CNT afin de leur conférer une meilleure compréhension de la maquette.

Dans son mot d'ouverture, le chef a.i de service « Comptabilité Nationale », Madame NSHIMIRIMANA Flo-

rence a souhaité la bienvenue aux participants et leur a exhorté de travailler avec détermination afin de parvenir aux résultats fixés sur l'agenda.

Après le mot d'ouverture, les participants ont continué avec les activités proprement dites qui se sont articulées autour de trois axes principaux, dont :

- Actualisation et amélioration de la maquette des CNT couvrant la période de T1-2005 à T4-2024 ;
- Rédaction d'une note d'analyse conjoncturelle pour le T4-2024, accompagnée d'une note méthodologique détaillée ;
- Renforcement des capacités techniques des cadres nationaux en matière de production de données trimestrielles.

Durant la période de l'atelier, les participants ont pu rendre disponible la maquette et les résultats des CNT aux prix courants et en volumes chaînés en référence de 2005, du T1-2005 au T4-2024, optique de la production, selon le SCN 1993 et la note d'analyse des résultats des CNT aux prix courants et en volumes chaînés en référence de 2005, optique de la production, selon le SCN 1993, du T4-2024 et la note méthodologique.

Au sortir de l'atelier, les recommandations suivantes ont été formulées :

A l'endroit de l'INSBU :

- Sensibiliser les fournisseurs des

données pour rendre disponibles les statistiques de bonnes qualités et de respecter les délais de transmission de ces dernières ;

- Accélérer les travaux sur les CNA pour rattraper le retard et afin de rendre possible les travaux sur l'alignement des CNT au SCN_2008.

Aux partenaires techniques et financiers :

- Soutenir techniquement et financièrement la production des CNT aux prix courants et en volumes chaînés pour pérenniser leur disponibilité;
- Appuyer tout le Système Statistique National.



Pour la promotion des Technologies de l'Information et de la Communication dans la statistique, l'Institut National de la Statistique du Burundi encourage l'utilisation des androïdes, des smartphones et des tablettes comme de meilleurs outils de collecte des données statistiques

ATELIER DE DEVELOPPEMENT DE LA METHODOLOGIE ET OUTILS DE PRODUCTION DES STATISTIQUES DES FAITS D'ÉTAT CIVIL

Avec l'appui financier du programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Institut National de la Statistique du Burundi (INSBU) en collaboration avec le Ministère de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique et le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida a organisé, du 7 au 11 avril 2025, en province de Ngozi, un atelier de développement de la méthodologie et outils de production des statistiques des faits d'état civil.

Cet atelier avait comme objectifs :

- Identifier les défis et besoins en matière de collecte des statistiques des faits d'état civil ;
- Développer une méthodologie efficace et adaptée ;
- Actualiser des fiches de collecte pour améliorer les mécanismes de production des statistiques d'état civil ;
- Proposer un mécanisme de suivi-évaluation.

Dans son discours d'ouverture, au nom du Directeur Technique dignement empêché, Madame Priscille MUNEZERO, Chef de Service Etudes et Statistiques Démographiques et de Santé (SESDS) a

indiqué que la présence des participants témoigne de l'importance qu'ils accordent à la qualité, la fiabilité et l'utilité des données statistiques issues du système d'état civil.

Elle a souligné que les statistiques d'état civil constituent une source précieuse pour la planification, le suivi et l'évaluation des politiques publiques. Elle a terminé son allocution en remerciant les partenaires financiers, pour le soutien constant qui contribue à faire avancer cette cause commune.

Après le mot d'ouverture, deux présentations ont retenu l'attention des participants, l'une sur le contexte et justification, les objectifs et les résultats attendus de l'atelier et l'autre sur l'importance des statistiques d'état civil.

C'est à partir de ses présentations que les participants se sont constitués en groupes de travail pour parvenir à la rédaction du cadre méthodologique proprement dit qui est structuré en sept chapitres suivants :

- Contexte et justification ;
- Concepts et définitions ;
- Etapes d'élaboration de la

méthodologie de production des statistiques d'état civil ;

- Etat des lieux de la production des statistiques d'état civil ;
- Méthodologie de production, de diffusion et d'archivage des statistiques d'état civil ;
- Mécanismes de coordination ;
- Tableaux des indicateurs.

A l'issue de cet atelier, il a été recommandé aux participants de se s'approprier du document produit, de le relire et d'envoyer des observations ou améliorations aux cadres de l'INSBU présents pour leurs intégrations avant de procéder à l'étape de validation en interne.

Dans son mot de clôture, le Directeur Technique à l'INSBU, Monsieur DUNIA Prudence a remercié tous les participants pour leurs contributions précieuses, marquées par le développement du cadre méthodologique de production des statistiques des faits d'état civil et par l'amélioration des fiches de collecte.

Il a également remercié le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) qui ne cesse d'appuyer le Système Statistique National dans la réalisation de ses activités.